

Arrêté portant composition au titre de l'année 2017 des commissions de sélection professionnelle d'intégration dans les grades d'attaché territorial et d'animateur territorial pour la Communauté de Communes des Vals de Saintonge

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime,

Vu la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 modifiée relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique,

Vu le décret d'application n° 2012-1293 du 22 novembre 2012 pris pour l'application du chapitre II du titre 1^{er} de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 susvisée,

Vu l'arrêté n°SP17080 en date du 11 septembre 2017 portant ouverture au titre de l'année 2017, d'une session de sélection professionnelle d'intégration dans les grades d'attaché territorial, d'animateur territorial et d'éducateur territorial des activités physiques et sportives, organisée pour la Communauté de Communes des Vals de Saintonge,

Vu l'arrêté n°AR17097 en date du 25 septembre 2017 fixant la liste des personnes susceptibles de siéger en qualité de membres des jurys dans le cadre des opérations organisées par le Centre de Gestion,

Vu les dossiers de candidatures déposés dans le délai imparti en vue d'intégrer le grade d'attaché territorial et le grade d'animateur territorial,

Vu la désignation par la Communauté de Communes des Vals de Saintonge, des fonctionnaires chargés de siéger au sein des commissions de sélection professionnelle,

Sur proposition de Madame le Directeur du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime,

ARRETE

Article un :

La commission de sélection professionnelle d'intégration dans le grade d'attaché territorial qui se réunira le 16 novembre 2017, est composée comme suit :

- Madame Marie-Danielle **GIRAUDEAU**, représentant du Centre de Gestion,
- Monsieur Gilles **CHAMPAGNE**, personnalité qualifiée,
- Madame Emmanuelle **GIRAUD-HERAUD**, attachée territoriale, désignée par la collectivité.

Article deux :

La commission de sélection professionnelle d'intégration dans le grade d'animateur territorial qui se réunira le 16 novembre 2017, est composée comme suit :

- Madame Marie-Danielle **GIRAUDEAU**, représentant du Centre de Gestion,
- Monsieur Thierry **PIERRUGUES**, personnalité qualifiée,
- Monsieur Sébastien **VOURGERES**, animateur territorial principal de 1^{ère} classe, désigné par la collectivité.

Article trois :

Le Directeur du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet de la Charente-Maritime et notifié à la Communauté de Communes des Vals de Saintonge pour affichage et publication sur son site internet.

Article quatre :

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte. Il informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Poitiers, dans les deux mois, à compter de son affichage.

Fait à La Rochelle, le 31 octobre 2017

Le Président,


Martial de VILLELUME.